NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 22 octobre 2018, est distribuée à la demande de la délégation de la République de Corée.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| *Proposed Amendments to the Standards and Specifications for Foods* (Proposition de modifications intéressant les normes et spécifications relatives aux produits alimentaires) |
| La modification proposée vise à:  1. réviser les limites maximales de résidus de pesticides dans des produits agricoles;  - établir ou réviser des limites maximales de résidus (LMR) pour 251 pesticides, y compris l'iminoctadine;  <https://members.wto.org/crnattachments/2018/SPS/KOR/18_5550_00_x.pdf> |
| **Le présent addendum concerne:** |
| [ ] Une modification de la date limite pour la présentation des observations |
| [ ] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation |
| [ ] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié |
| [ ] Le retrait d'une réglementation projetée |
| [ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur |
| [**X**] Autres: en raison de problèmes techniques, le fichier pdf inclus au point 5 ne s'ouvrait pas. La modification notifiée vise à assurer le téléchargement de ce fichier. Aucune autre modification n'est apportée. |
| **Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*** |
| [ ] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou (*jj/mm/aa*): 14 décembre 2018 |
| **Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| International Cooperation Office  Ministry of Food and Drug safety  #187 Osongsaengmyeong2-ro, Osong-eup,  Heungdoek-gu Cheongju-si, Chungcheongbuk-do  363-700 (Corée)  Téléphone: +(82 43) 719 1564  Fax: +(82 43) 719 1550  Courrier électronique: [wtokfda@korea.kr](mailto:wtokfda@korea.kr) |
| **Texte(s) disponible(s) auprès de: [ ] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| Les documents sont accessibles sur le site Web du Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments (<http://www.mfds.go.kr/>)  ou à l'adresse suivante:  International Cooperation Office  Ministry of Food and Drug Safety  #187 Osongsaengmyeong2-ro, Osong-eup,  Heungdoek-gu Cheongju-si, Chungcheongbuk-do  Téléphone: +(82 43) 719 1564  Fax: +(82 43) 719 1550  Courrier électronique: wtokfda@korea.kr  <http://www.mfds.go.kr/brd/m_209/list.do> |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**